

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

Mesdames, Messieurs les Présidents,

L'assemblée générale 2020 de la Fédération des clubs de la défense, initialement fixée aux 27 et 28 mars derniers à Bourges, était prévue être reportée aux 30 et 31 octobre en raison de la crise liée au COVID-19.

Vous avez ainsi reçu un dossier de convocation à l'AG 2020 début octobre, considérant qu'il était envisageable de tenir cette AG en présentiel, moyennant le respect de toutes les règles de prévention et la limitation de la participation à un représentant par club.

Cependant, suite à l'allocution du Président de la République le 14 octobre consécutive à l'accélération de l'épidémie sur le territoire français et à l'application de nouvelles mesures restrictives, le comité directeur de la fédération a décidé de tenir cette AG en visioconférence le samedi 31 octobre 2020 en matinée.

Dans ce contexte, les inscriptions demeurent bien sûr obligatoires pour participer à l'assemblée générale.

Pour ce faire, le module en ligne reste **accessible jusqu'au dimanche 25 octobre 2020** (www.lafederationdefense.fr/ag). Il vous est demandé, pour celles et ceux qui ne l'auraient pas encore fait, de bien vouloir nous signifier votre présence ou non au moyen de cette plateforme mise à votre disposition (vous avez reçu votre identifiant et votre mot de passe par courriel le vendredi 9 octobre).

J'attire votre attention sur le fait que si vous n'avez pas la possibilité d'assister ou de vous faire représenter à cette AG en visioconférence par un membre de votre club, **vous êtes invité à déléguer votre pouvoir**, afin que le quorum rendant valide les délibérations soit atteint. **La délégation de pouvoir ainsi que son acceptation** ou refus par le mandataire sont également **possibles jusqu'au 25 octobre 2020 terme de rigueur**. Par ailleurs, il vous est rappelé que vous devez **être à jour de la licence 2020-2021** pour que votre voix soit acceptée lors du vote.

Cette AG se déroulera sous deux modes :

- **L'assemblée générale par visioconférence** via l'application **ZOOM** dont l'invitation vous sera envoyée prochainement ;
- **Le vote des résolutions** via l'application **UBIEVENT** (prestataire FCD) pour laquelle un identifiant, un mot de passe et un tutoriel vous seront communiqués prochainement. Il sera possible **de procéder aux votes par anticipation dès le mardi 27 octobre** : rapport d'activité, rapport financier, plan de développement fédéral, élection du nouveau comité directeur. Seule l'élection du président se fera exclusivement le samedi 31 octobre en fonction des résultats définitifs de l'élection des membres du comité directeur.

Pour toute précision, vous pouvez contacter la « Cellule AG » mise en place à cette occasion par les services de la fédération : ag2020@lafederationdefense.fr.

En espérant vous retrouver à cette AG à distance dans ce contexte d'urgence sanitaire, je vous adresse mes très cordiales salutations.

Commissaire Général (2S) Yves GLAZ
Président de la Fédération des clubs de la défense